

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### De Dominique BUSSEREAU, Président de l'ADF

### Les Départements engagés contre l'épidémie

Face à la crise les Départements, qui incarnent, avec les Communes, la proximité de l'action publique, sont en première ligne.

Comme toutes les collectivités et toutes les entreprises, j'ai une pensée particulière pour notre secteur économique qui souffre tant et dont dépendra notre avenir ; les Départements ont adapté leur fonctionnement au confinement. Grâce à la mobilisation de nos équipes et grâce à la modernité de nos équipements, le télétravail bat son plein pour maintenir la continuité du service public.

Mais, et surtout, les Départements sont en première ligne sur le front sanitaire et social. Si les hospitaliers sont dans la première tranchée, nos services sont dans la seconde, également très exposée.

Nos sapeurs-pompiers, nos personnels de PMI et des EHPAD, nos assistantes familiales, nos aides à domicile, nos éducateurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, tous nos personnels qui gèrent au quotidien les détresses et les difficultés de nos compatriotes sont encore plus sollicités quand se généralisent le désarroi et la peur.

L'État au niveau national et local ne cesse de s'appuyer sur nous et nous répondons bien évidemment présent.

Dans ce contexte de mobilisation générale, l'ADF fait le lien entre les besoins et les difficultés des Départements et le gouvernement. Depuis le début de la crise, chaque sollicitation a été traitée par notre équipe avec une extrême célérité car le temps s'accélère dans l'action s'il se ralentit dans nos rues.

L'ADF s'efforce également de diffuser au mieux les recommandations nationales et de faire partager les retours d'expérience de nos Départements.

Retrouvez notre newsletter qui apporte des exemples de l'engagement de nos Départements auprès des citoyens en lien ci-dessous :

<http://departements.idf3.fr/wc.php?id=495&md=293826&lid=1399>

Consultez nos réseaux sociaux qui relaient leurs actions :  @ADepartementsF



@departements

#### A PROPOS DE L'ADF :

L'Assemblée des Départements de France (ADF) est une association pluraliste qui réunit les Présidents de 103 collectivités adhérentes, dont 96 Départements et 7 collectivités territoriales à compétences départementales.

Elle remplit une triple mission :

- Représenter les Départements auprès des pouvoirs publics
- Constituer un centre de ressources permanent pour les Conseils départementaux
- Offrir aux élus départementaux les moyens de confronter leurs idées, d'échanger leurs expériences et d'arrêter des positions communes sur les grands dossiers nationaux.